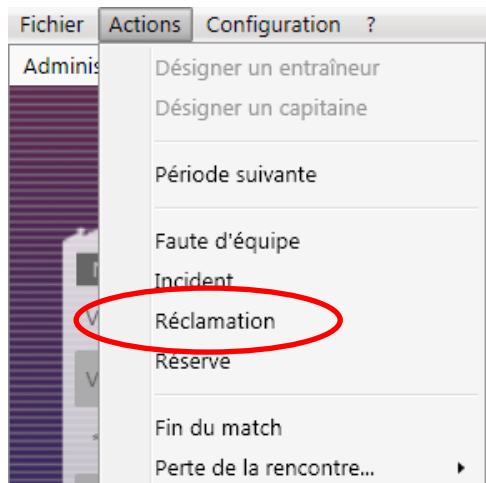


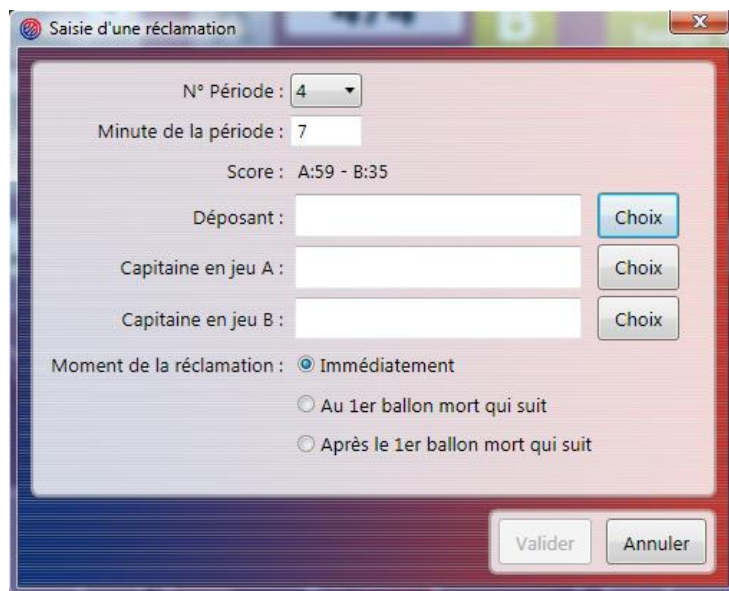
LA RECLAMATION – *Guide simplifié* (Valable en Championnat Ligue et Département).

1 : Le capitaine en jeu (ou l'entraîneur) pose réclamation :

Le e-marqueur devra la noter sélectionnant "Actions" puis "Réclamation" :



Suivre la procédure indiquée.



The image shows a dialog box titled 'Saisie d'une réclamation'. It contains the following fields and options:

- N° Période : 4 (dropdown menu)
- Minute de la période : 7 (text input)
- Score : A:59 - B:35 (text input)
- Déposant : [text input] [Choix button]
- Capitaine en jeu A : [text input] [Choix button]
- Capitaine en jeu B : [text input] [Choix button]
- Moment de la réclamation : Immédiatement, Au 1er ballon mort qui suit, Après le 1er ballon mort qui suit
- Buttons: Valider, Annuler

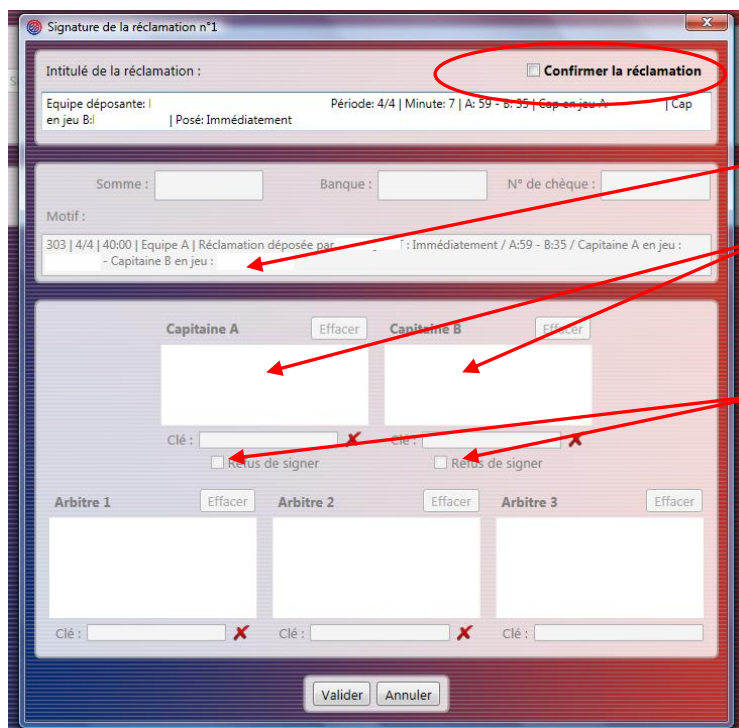
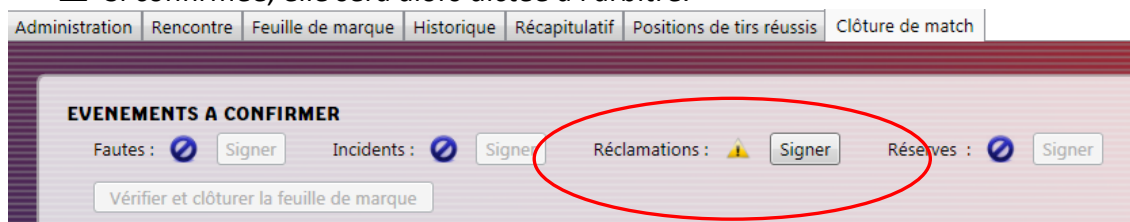
Noter sur une feuille annexe le motif de la réclamation.

Faire la saisie des réclamations autant de fois qu'il y en a.

(Ex. : si 3 réclamations pendant la rencontre, noter les 3 réclamations)

2 : Confirmation (ou non) de la réclamation :

- ☑ Le capitaine ou l'entraîneur de l'équipe réclamante doit venir dès la fin de la rencontre, dans le vestiaire arbitres, pour confirmer (ou ne pas confirmer) sa réclamation.
- ☑ Si confirmée, elle sera alors dictée à l'arbitre.



Si la réclamation est confirmée :
cocher "Confirmer la réclamation"
et compléter la réclamation.

Faire signer les capitaines.

Puis "Valider"

Si un capitaine refuse de signer :
cocher "Refus de signer"

Si la réclamation n'est pas
confirmée : ne rien cocher et
"Valider"

Attention : C'est le 1^{er} arbitre qui inscrit la réclamation sous la dictée du capitaine ou entraîneur réclamant. **(pas de chèque à demander à l'équipe réclamante)**

- ☑ Etablissement des rapports par chaque officiel (pas le responsable de salle !), **utilisation obligatoire du document spécifique Ligue** .
- ☑ **Le 1^{er} arbitre doit récupérer la feuille de marque** en enregistrant les documents sur sa clé USB.
- ☑ Il devra récupérer ensuite le/les rapport(s) de son collègue, du marqueur, du chronométreur (et du chronométreur des tirs, s'il y en a un. Ex. opérateur des 24") et dès le lundi, il devra envoyer les rapports avec la feuille de match à :
Ligue Poitou-Charentes de Basket Ball
1A Rue Christophe Colomb
ZA de Beaussais
79260 LA CRECHE
- ☑ Le 1^{er} arbitre devra également inviter les capitaines de chaque équipe à faire un rapport et à l'envoyer dès que possible au secrétariat de la ligue.
- ☑ Confirmation par l'équipe réclamante : Article 60 de l'annuaire Ligue.